

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Questionner le donneur d'ordre de l'intervention de facilitation (leader d'équipe, client, etc) pour identifier les objectifs du collectif à atteindre et son contexte en s'appuyant sur les éléments d'un cahier des charges ou d'un contexte précis.</p>	<p><b>1<sup>ère</sup> situation d'évaluation</b> Il est proposé au candidat une mise en situation réelle où il s'agit de concevoir, préparer et faciliter un évènement d'intelligence collective. La durée de ce projet est de 4 à 6 mois afin de pouvoir mobiliser l'ensemble des compétences visées dans le référentiel et le candidat réalisera cette mission en équipe avec d'autres facilitateurs ou équipiers. Les modalités d'évaluation sont :</p>	<p>C-1. Le candidat utilise l'art du questionnement, notamment le questionnement ouvert, et la reformulation C-2. Le candidat donne des exemples de comment il ajuste sa proposition d'intervention pour tenir compte du cahier des charges et des évolutions du contexte initial.</p>
<p>Rédiger un déroulé d'une intervention de facilitation pour mettre en dynamique un collectif dans un but donné et en tenant compte des contraintes particulières et du contexte de ce collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une auto évaluation à la fin de la mise en situation validée par les responsables de ce projet qui permet au candidat d'exercer sa compétence à « savoir ce qu'il fait dans un collectif et agir avec pertinence ».</li> <li>✓ Une soutenance orale où le candidat rend compte de la manière dont il a exercé les compétences visées et évaluées par le jury final d'évaluation (C1 à C15)</li> </ul>	<p>C-3. Le déroulement du processus proposé intègre les étapes clés d'une mise en dynamique collective (clarifier le cadre et les objectifs, prendre sa place, partager des représentations, co construire des solutions innovantes et efficaces, co décider, cristalliser les enseignements, etc), C-4. Le candidat explique comment il choisit les outils et méthodes d'intelligence collective et en quoi ils sont pertinents au regard du cahier des charges, des conditions organisationnelles et de la taille du groupe.</p>

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Préparer les conditions de mise en œuvre (organisationnelles, physiques, matérielles, spatiales, temporelles, humaines) d'un processus d'intelligence collective pour créer les conditions optimales de sa réussite en intégrant les adaptations pour les personnes en situation de handicap.</p>		<p>C-5. Le candidat donne des exemples de comment il fait circuler des informations pour optimiser les étapes et les ressources disponibles lors de cette phase de préparation.</p> <p>C-6. Le candidat rend compte de la manière dont il a intégré les spécificités d'accueil et de participation des personnes en situation de handicap.</p> <p>C-7. Le candidat utilise des techniques rédactionnelles et de représentations graphiques qui permettent une communication écrite et visuelle attrayante</p>
<p>Utiliser une méthodologie de gestion de projet collaborative pour répartir efficacement les actions à conduire entre plusieurs personnes en permettant une optimisation des ressources disponibles en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la complémentarité.</p>		<p>C-8. Le candidat explique les principes et spécificités de la méthode de gestion de projet de type « géométrie variable » et en quoi elle a permis de mettre en valeur les complémentarités et les spécificités au sein du collectif et les avantages d'une telle méthode pour atteindre un objectif commun.</p>
<p>Travailler en équipe pour être polyvalent et flexible dans une équipe de facilitateurs au service de collectifs variés en exerçant plusieurs rôles de la facilitation d'un groupe (par ex : facilitateur de processus, time keeper, recorder, etc)</p>		<p>C-9. Le candidat témoigne de comment il exerce sa responsabilité à tout moment, quelle que soit la répartition des rôles et des activités de préparation et de facilitation avec l'équipe en charge de l'évènement.</p>

**Référentiel de compétences et d'évaluation  
Facilitateur de l'Intelligence Collective®**

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Faciliter des méthodes pour permettre à un groupe de partager les représentations et les expériences en vue de co construire une vision commune et partagée de leur objectif ou problème à résoudre		<p>C-10. Le candidat fait travailler les personnes sur leurs propres représentations mentales pour construire une représentation commune.</p> <p>C-11. Le candidat montre qu'il écoute les paroles, les signes verbaux et non verbaux des participants pour créer les conditions d'un apprentissage relationnel au sein du groupe</p>
Faciliter des processus de décision pour permettre à un collectif de décider de manière pertinente et efficace en utilisant des processus de décision divers et variés selon les situations et les enjeux du collectif		<p>C-12. Le candidat illustre par des exemples des processus variés de prise de décisions et comment il les choisit en fonction de l'objectif visé et du contexte</p>
Faciliter des processus d'intelligence collective pour permettre à un collectif de faire des pas de côté dans la recherche de solutions créatives et/ou innovantes en utilisant des méthodes collaboratives diverses et variées selon le public, l'objectif visé et le contexte.		<p>C-13. Le candidat illustre par des exemples des techniques de créativité et des méthodes collaboratives diverses et applicables à différentes tailles de groupe et en quoi elles facilitent l'émergence de nouvelles idées issues des expériences variées des participants et des solutions originales.</p> <p>C-14. Le candidat donne des exemples de sa pratique d'outils et méthodes de facilitation à distance</p> <p>C-15. Le candidat donne des exemples de sa pratique d'outils et méthodes de facilitation en présentiel</p>
Utiliser des méthodes pour créer les conditions de confiance dans le démarrage des activités d'un groupe en	Le candidat vivra 3 mises en situations (épreuves de certification) qui seront évaluées par le jury d'évaluation	<p>C-16. Le candidat crée des conditions favorables à l'échange, l'écoute et le partage dans le groupe en donnant et faisant respecter un cadre explicite pour stimuler la confiance et la coopération.</p>

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>répondant aux besoins de cadre et de lien entre les personnes.</p>	<p>1/ Mise en situation réelle pour une <b>facilitation de groupe</b> avec un temps d'échanges suite à la facilitation. (Epreuve de facilitation) C16 à C24 Il est demandé au candidat de faciliter un collectif par rapport à un contexte issu d'une situation réelle vécue et par rapport à des objectifs définis. Suite à cette mise en situation réelle observée par le jury d'évaluation, il est prévu un temps d'échanges pour permettre l'évaluation du candidat sur sa capacité à rendre compte de son travail de facilitation (les méthodes employées, ses observations dans la dynamique de groupe, ses choix d'intervention, ect).</p>	<p>C-17. Le candidat adopte une communication directe, sincère et bienveillante avec le groupe pour montrer l'exemple et encourager une expression libre et responsabilisante. C-18. Les consignes sont claires et concises</p>
<p>Conserver une méta position dans ses interventions de facilitation pour adapter en permanence et si besoin ses interventions aux besoins émergents du groupe en conservant l'objectif à atteindre tout en agissant en intelligence de situation.</p>	<p>2/ Le candidat décrira les <b>concepts utilisés</b> et expliquera comment il les met en pratique dans les situations professionnelles (épreuve Théorie). Suite à cette mise en situation réelle, il est prévu un temps d'échanges pour permettre l'évaluation du candidat sur ses compétences à théoriser la pratique et pratiquer la théorie et à utiliser ses connaissances de manière pédagogique pour aider un groupe à comprendre ce qui se passe et ouvrir son champ de conscience. Le candidat sera aussi interrogé sur un concept tiré au sort. C25 à C26</p> <p>3/ le candidat soutient oralement le témoignage de son cheminement dans sa <b>posture et ses compétences professionnelles</b> de facilitateur. Suite à cette mise en situation réelle, il est prévu un temps d'échanges pour</p>	<p>C-19. Le candidat utilise la métacommunication notamment pour rappeler explicitement l'objectif à atteindre C-20. Le candidat donne des exemples de comment il trouve des solutions alternatives, en intelligence de situation, pour répondre aux aléas et imprévus pouvant survenir lors de la facilitation d'un groupe et garantir la continuité du processus et les résultats visés. C-21. Le candidat donne des feed-back réguliers au groupe pour lui permettre de se situer par rapport aux objectifs visés et de progresser dans une logique d'amélioration continue. C-22. Le candidat utilise des grilles d'analyse pour comprendre les interactions entre les personnes et les freins à la dynamique collective C-23. Le candidat sait tout à la fois expliciter le sens/ l'intention d'un temps de travail collectif et la méthode utilisée C-24. Le candidat démontre la conscience qu'il a des impacts de ses comportements et de ses décisions sur le groupe</p>

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Dans toutes ses activités, contribuer à la dissémination de pratiques collaboratives dans son environnement direct pour soutenir les démarches de changement de culture managériale en adoptant une attitude ouverte, pédagogique et constructive avec ses interlocuteurs</p>	<p>permettre l'évaluation de sa capacité à rendre compte de la manière dont il participe à la dissémination de pratiques collaboratives dans son environnement professionnel. C27 à C28</p>	<p>C-25. Le candidat fait preuve de pédagogie dans l'explication des concepts et méthodologie utilisés.                      C-26. Le candidat montre sa capacité à s'appuyer sur des concepts et méthodes pour théoriser sa pratique d'accompagnement de groupe.                      C-27. Le candidat illustre par des exemples de son expérience de facilitation comment il participe à l'acculturation de son environnement professionnel en termes de culture collaborative                      C-28. Le candidat témoigne de son intérêt pour les nouvelles pratiques d'intelligence collective en restant en veille et en participant / utilisant des réseaux externes et internes dans le but de continuer à stimuler son enthousiasme et sa créativité.</p>